



LE DROIT D'AVOIR  
DES DROITS LE DROIT  
D'AVOIR DES DROITS  
LE DROIT D'AVOIR  
DES DROITS LE DROIT

## SOMMAIRE

4- ÉDITO de la présidente et de la directrice

8- NOUVELLE PRÉSIDENTE  
Caroline Joly se présente

12- CHRONOLOGIE Droits d'urgence en 2022

16- NOS ACTIONS EN 2022

18- L'ACCÈS AU DROIT AU PLUS PRÈS DES PERSONNES EXCLUES

19- Les Relais d'accès au droit

21- Les permanences associatives assurées par les bénévoles

23- L'intervention des cabinets d'avocats volontaires (Pro Bono)

24- Le partenariat Barreau de Paris Solidarité

25- Accès au droit et santé mentale

28- FOCUS  
REBÂTIR LE DROIT DES EXISTENCES

40- L'ACCÈS AU DROIT DANS DES LIEUX DÉDIÉS

41- PAD Paris

42- PAD pénitentiaires

*\*PAD = Point d'accès au droit*

46- ZOOM  
24 HEURES DANS LA VIE D'UN PAD

56- L'ACCÈS AU DROIT, UN ENJEU NATIONAL

57- L'organisme de formation

58- La lutte contre les violences conjugales

61- Les réseaux

62- NOS RESSOURCES

68- UNE GAZETTE POUR TOU-TES

## ENGAGEZ-VOUS

**Lutter contre l'exclusion en favorisant l'accès au droit, c'est possible.**

Près de 400 bénévoles (juristes, avocat-es) apportent gratuitement conseils et assistance juridique aux plus démunis-es, accompagnent Droits d'urgence dans l'exercice de ses missions. Tout le monde a des droits. Le tout, c'est de les connaître et de les faire valoir. Engagez-vous.

# LE DROIT D'AVOIR DES DROITS

**DROITS**  
D'URGENCE

**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022**

# QUAND LES JURISTES DEVIENNENT DES « PASSEURS DE DROIT »



PAR  
CAROLINE JOLY,  
PRÉSIDENTE  
ET GWENAËLLE  
THOMAS-MAIRE,  
DIRECTRICE

**E**n 2022, si les conséquences de la crise sanitaire se font encore sentir, on revient à une situation « normale », au contact des publics précaires, au sein des lieux qu'ils fréquentent. Car gérer les difficultés de personnes en situation d'exclusion, souvent en détresse, parfois non francophones, par téléphone, on le sait, n'est pas adapté. Mais cette longue période en suspens a été marquée par de nombreuses ruptures de droit et décrochages de toute sortes, qui ont eu parfois des incidences en termes de santé mentale. C'est cette réalité lourde à laquelle nos équipes salariées et bénévoles ont été confrontées tout au long de l'année 2022. Une réalité, à l'échelle de Droits d'urgence, qui met aussi en lumière la complexification croissante des démarches administratives et juridiques à laquelle les usagères et usagers de l'association sont confrontés. Cette complexification, on la doit en grande partie à la dématérialisation des services publics et des démarches administratives.

À ce titre, certaines administrations, qui ont largement dématérialisé leurs services, comme les préfectures et les CAF, sont de plus en plus perçues comme les vectrices d'une maltraitance institutionnelle qui touche en premier lieu les personnes les plus vulnérables : les personnes les plus pauvres, sans titre de séjour ou en situation de renouvellement, les femmes seules avec enfants, les victimes de violences intrafamiliales, ceux et celles qui connaissent des situations professionnelles instables, personnes âgées isolées... Cette complexification alourdit considérablement les tâches quotidiennes de nos juristes, qui deviennent des « passeurs de droit »,

faisant en sorte que les usagères et usagers puissent juste accéder aux administrations, avant même que leur demande puisse être prise en considération.

Quand une crise s'ajoute à une autre : 2022 est en effet impactée par une inflation forte et par une crise énergétique résultant de la guerre en Ukraine. Encore une fois, les publics les plus fragiles sont en première ligne. Ils voient leur situation se dégrader davantage et sont happés par cette spirale de la précarité.

**« Certaines administrations, qui ont largement dématérialisé leurs services, sont perçues comme vectrices d'une maltraitance institutionnelle à l'égard des plus vulnérables. »**

À Paris, le taux de pauvreté est de 15 % en moyenne, mais plus de 100 000 personnes vivent dans des quartiers où ce taux dépasse les 30 %, selon les données 2019 de l'Insee. C'est dans ces quartiers que nous intervenons prioritairement.

La pauvreté revêt des visages très différents : personnes sans-abri, personnes âgées, détenus, jeunes et étudiants (la moitié des personnes pauvres ont moins de trente ans selon les chiffres de l'INSEE), familles monoparentales, personnes inactives, étrangers en situation irrégulière...

**« L'atout de Droits d'urgence, mais aussi sa difficulté, c'est de s'attaquer à tous les types d'exclusion et de vulnérabilité, par la prise en charge de toutes les problématiques de droit. »**

Alors que 44 % de nos actions sont en matière de droit des personnes étrangères, le projet de réforme de l'asile et de l'immigration présenté par le ministre de l'Intérieur et modifié par la commission des lois du Sénat, fait craindre à Droits d'urgence des conséquences désastreuses pour les personnes étrangères en termes de recul des droits et d'aggravation des situations d'exclusion de cette population.

Dans ce contexte, l'atout de Droits d'urgence, mais aussi sa difficulté, c'est de s'attaquer à tous les types d'exclusion et de vulnérabilité, par la prise en charge de toutes les problématiques de droit. Le champ est donc large, et même parfois abyssal.

Si nous poursuivons sur le terrain notre mission d'accompagnement de l'ensemble de ces publics exclus, et en particulier auprès des personnes étrangères, nous avons également mis en place en 2022 des actions à destination de publics spécifiques, comme les étudiants sans ressources, accablés par la pandémie, et les femmes victimes de violences conjugales.

La lutte contre l'exclusion et la pauvreté passe aussi par les politiques publiques locales, en particulier par les actions engagées par les municipalités. Nous avons constaté dans le cadre du renouvellement du marché public des Relais d'accès au droit, pour la période 2023-2026, que la Ville de Paris maintenait, et même amplifiait, son niveau de soutien à l'accès au droit comme vecteur de cohésion sociale et d'inclusion. Le marché public permet la réalisation de plus de permanences, et par ailleurs une attention particulière a été portée sur certaines catégories de publics exclus, avec la création, à venir, de permanences à destination des publics LGBTQIA+, des publics hébergés en CHU-CHRS, des publics âgés dépendants, des victimes de violences conjugales.

De nombreux chantiers restent à engager, dans une période où nous allons célébrer les 20 ans du dispositif des Relais d'accès au droit, mais également ceux du Point d'accès au droit du 18<sup>e</sup> arrondissement, et ceux enfin Bus de la Solidarité, dans le cadre des partenariats durables que nous avons scellés avec la Ville et le Barreau de Paris.

L'association poursuit notamment son travail de professionnalisation, de sécurisation des procédures et des données mais aussi d'amélioration de la qualité de ses interventions : déploiement d'un CRM, renfort du back office juridique.

## **« Notre force réside en notre capacité permanente à renouveler nos dispositifs, à répondre aux besoins nouveaux. »**

Et parce que notre force réside en notre capacité permanente à renouveler nos dispositifs, à répondre aux besoins nouveaux, nous organisons en 2023 un premier gala de levée de fonds qui permettra à l'association d'assumer le renouvellement de ses actions sur le terrain et la mise en place de nouveaux projets.

Le changement de gouvernance au sein de l'association intervenu en janvier 2023 doit nous permettre, à ce titre, d'envisager la feuille de route de l'association pour les 3 à 5 prochaines années, définir nos priorités et nos axes de travail, dans un contexte où l'état se resserre sur les plus exclus. ◆

**« Vaincre la pauvreté n'est pas un acte de charité, c'est un acte de justice. »**

**NELSON MANDELA**

## UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE À DROITS D'URGENCE

« L'accès au droit est la première  
marche, fondamentale,  
pour pouvoir jouir de ses droits,  
vivre dignement. »

Le 10 janvier dernier, le Conseil d'administration de Droits d'urgence a élu Caroline Joly à sa présidence. Elle succède ainsi à Henri Nallet, ancien garde des Sceaux, qui reste au Conseil d'administration de l'association.

Nous remercions chaleureusement Henri Nallet qui a su partager avec les équipes les réflexions et choix stratégiques de l'association dans une période faite de bouleversements.

Caroline Joly nous livre son parcours d'avocate, sa vision du droit et de l'accès au droit, et comment elle envisage son rôle d'accompagnatrice auprès des équipes de Droits d'urgence pour permettre à l'association de mieux rayonner.

Entretien  
mené par  
**Alice Babin,**  
journaliste  
et autrice

### **C**aroline Joly, pourriez-vous vous présenter ?

J'ai 52 ans. Je suis une femme, mère de trois enfants. Je suis associée d'un cabinet d'affaires. J'ai derrière moi 25 ans d'expérience dans les métiers du droit, et je suis aussi entrepreneuse, puisque j'ai créé, avec mon associée, le cabinet Baro Alto qui compte aujourd'hui une quinzaine de personnes.

### Comment le droit est-il venu à vous ?

Je dirais que je suis tombée dedans quand j'étais petite. Avec ma mère, qui était conseillère juridique, puis qui a travaillé au parquet, dans la restructuration des entreprises puis à l'instruction où elle s'est fait connaître. Le droit entraînait avec elle à la maison parce que ses dossiers ne la quittaient pas, elle vivait avec. Du droit répressif, du droit d'accompagnement, du droit des affaires...

J'ai finalement opté pour l'avocature parce que je pensais que c'était un métier de liberté. La liberté d'exercer le droit autrement

d'une part, et, surtout, en portant la voix des justiciables, d'assurer la liberté de chacun.

Ce qui m'a toujours motivée, c'est l'idée de porter la voix d'autres personnes. Et au bout de 25 ans, je ne me suis pas lassée.

### Pourquoi vous êtes-vous engagée dans le droit des affaires en particulier, comme chez Baro Alto ?

J'ai commencé par les chiffres, en école de commerce, ma formation vient de là. Les affaires c'est un peu comme la table de multiplication que vous devez maîtriser. Une base. Aujourd'hui je fais du contentieux pénal des affaires et je continue de trouver que le droit des affaires est une école de la précision, de la rigueur et de la méticulosité. C'est une bonne école, celle des dossiers où l'on va au bout du bout des détails, où l'on examine tout sous toutes les coutures. J'aime ça autant que les plaidoiries de défense.

« Ce qui m'a toujours motivée, c'est l'idée  
de porter la voix d'autres personnes. »

### Diriez-vous que vous êtes engagée, ou militante ?

Je défends des valeurs, et je suis fermement convaincue que je veux jouer un rôle dans cette association. Droits d'urgence fait un travail immense et je suis portée par l'idée de me mettre, à ce moment de ma vie, au service de ses combats. Je veux dire : mes trois enfants ont grandi, mon cabinet est suffisamment lancé, solide ; je suis prête à prendre du temps, à m'investir. Et le cabinet aussi.

### Qu'entendez-vous par « un moment de ma vie » ; est-ce comme une nouvelle page que vous souhaitez écrire ?

D'une certaine façon, oui. Mon énergie, je voudrais essayer de la mettre au profit des personnes démunies et exclues. Je constate tous les jours l'existence d'une justice à deux vitesses, les injustices répétées. Alors je me dis, moi aussi, je peux peut-être participer à changer les choses. C'est un peu comme un changement de paradigme dans mon existence.

### Vous souhaitez changer les choses ? Lesquelles ?

Attendez, il faut raison garder. La justice est tellement un mastodonte, que, bon... C'est l'humilité d'abord qui doit présider. D'autant plus que j'ai vraiment envie d'être une accompagnatrice des équipes, qui font un travail colossal, la foi chevillée au corps.

En tant qu'accompagnatrice, j'aimerais être capable de leur proposer de nouveaux moyens d'action, de développer davantage l'association, de lui donner la place qu'elle mérite dans le débat public à une époque où tout change très vite. Mais avant cela je veux d'abord faire des immersions. Mes idées ou mes intuitions ne sont peut-être pas les bonnes; j'ai grandement besoin de me plonger dans le travail de Droits d'urgence.

#### **D'après vous, comment le droit peut-il lutter contre l'exclusion ?**

D'abord, pour moi, le droit sans l'accès au droit, ce n'est rien. C'est une idée, une fiction démocratique. Ce n'est pas concret.

L'accès au droit est la première marche, fondamentale, pour pouvoir jouir de ses droits, vivre dignement. Le droit existe mais l'accès au droit est un essentiel démocratique, c'est comme ça que je le vois.

#### **Avez-vous une vision, une ambition, une ligne directrice dans la lutte contre l'exclusion et dans le droit en général ?**

Encore une fois, je veux d'abord prendre le temps et ne pas parler de loin, je veux dire loin du terrain qui est le lieu d'expression premier de Droits d'urgence. Je pense néanmoins pouvoir affirmer que dans ce contexte très difficile pour toute la société et plus particulièrement pour les personnes démunies, il nous faudrait amplifier les moyens d'actions de l'association ce qui passe par des nouveaux financements, de nouveaux partenariats, un rayonnement encore accru et l'ambition d'élargir le maillage territorial. Que Droits d'urgence sorte de Paris pour pouvoir profiter à d'autres. J'ai compris que l'ADN était d'aller vers les gens. Alors la question serait où aller, encore plus, pour être toujours au plus près, là où on ne nous attend pas toujours.

### **« J'ai finalement opté pour l'avocature parce que je pensais que c'était un métier de liberté. »**

#### **Comment votre mandat de Présidente et votre travail au quotidien en droit des affaires peuvent-ils se rejoindre, d'après vous ?**

Les choses vont être assez cloisonnées. Il y a peu de ponts entre mon quotidien et Droits d'urgence, et je pense que c'est sain. Je souhaite vraiment sanctuariser du temps pour l'association.

Les quelques ponts que j'identifie cependant, outre la pratique du droit, sont liés à ma connaissance des grandes entreprises et de

leur fonctionnement, à ma capacité à mobiliser des gens et à ma pratique entrepreneuriale. Mais tout cela doit se faire en réflexion avec l'équipe.

#### **Comment voyez-vous le début de votre mandat ?**

Après un temps d'immersion, de rencontres, mon premier travail va être de définir une feuille de route commune avec les équipes, de fixer un cap, des lignes directrices, des objectifs. Que chacun ait envie d'aller dans le même sens.

Mon intention est de favoriser le travail qui est fait depuis des années; comment lui donner un élan supplémentaire? Comment répondre aux nouveaux besoins?

### **« J'ai vraiment envie d'être une accompagnatrice des équipes, qui font un travail colossal, la foi chevillée au corps. »**

Je me méfie beaucoup de la fausse bonne idée. Par exemple en matière d'innovation, ma casquette d'avocat d'affaire et d'entrepreneuse parle beaucoup! Mais je veux me coudre une autre casquette pendant ce mandat : être attentive, prudente, pour ne laisser personne sur le bord du chemin de l'accès au droit.

L'envie, je l'ai. L'énergie, je l'ai. Maintenant, j'attends de voir, d'apprendre. Et il me tarde! ♦

2022

# 27<sup>E</sup> ANNÉE DE LUTTE CONTRE L'EXCLUSION



L'année 2022 a été ponctuée d'actions individuelles et collectives afin de dénoncer les dérives de la dématérialisation des services de préfectures. Le 1<sup>er</sup> numéro de *La Gazette de Droits d'urgence*, sorti en octobre, traite ce problème récurrent. Des actions spécifiques ont été mises en place à destination des publics jeunes. Cela s'est traduit par des actions de sensibilisation mais aussi par la création d'une permanence à la Maison des Initiatives Etudiantes. L'association a été active au sein de réseaux, tels que le RENADEM,

qui réalise un Tour de France de l'accès au droit, avec en 2022 l'étape de PESSAC. Les équipes de Droits d'urgence ont participé également à plusieurs événements autour du 8 mars et du 25 novembre, au titre de la lutte contre les violences conjugales. La coordinatrice du pôle violences conjugales est intervenue au colloque du 12 décembre dont l'objectif était de réfléchir aux enjeux d'une justice spécialisée. Enfin, Droits d'urgence a reçu deux prix récompensant ses actions de terrain. ◆

## 26 JANVIER

◆ Participation aux États généraux de la justice.

## 10 FÉVRIER

◆ Droits d'urgence est « TOPISTE » au Top 50 de l'entrepreneuriat à impact social organisé par le magazine *Carenews*, en partenariat avec le cabinet HAATCH et l'ESSEC Business School et BNP Paribas.

## 16 FÉVRIER

◆ 10<sup>e</sup> opération de contentieux collectif pour l'accès aux guichets des préfectures pour les personnes étrangères en demande de titre de séjour. Opération lancée conjointement avec le collectif #BougeTaPref.

## 22 FÉVRIER

◆ Signature du manifeste pour un service public plus humain et ouvert à ses administré-es initié par L'UNIOPSS, signé par 300 organisations.

## 8 MARS

◆ Manifestation pour la journée internationale des droits des femmes et organisation d'un « Parcours femme dans ses droits » au PAD 20.

## 15 MARS

◆ 1<sup>ère</sup> permanence juridique du partenariat Droits d'urgence/Barreau de Paris Solidarité pour les bénéficiaires de la permanence psy de la délégation Île-de-France de Médecins du Monde France.



### 6 AVRIL

◆ 11<sup>e</sup> saisine, par Droits d'urgence et le collectif #BougeTaPref, des tribunaux administratifs d'Île-de-France en raison du refus des préfectures de recevoir le public.

### 11 AVRIL

◆ Participation aux 10 ans Pro Bono du cabinet Gide.

### 24 MAI

◆ Journée nationale de l'accès au droit.  
◆ Ouverture d'une permanence des Relais d'accès

au droit au CHU Agnodge, hébergeant des femmes seules avec enfants et des familles.

### 20 JUIN

◆ Remise du prix PIE & Co, dans la catégorie Impact, récompensant les actions menées par Droits d'urgence dans l'accompagnement juridique des personnes exclues.

### 4 OCTOBRE

◆ Lancement de *La Gazette de Droits d'urgence*.

### 10 OCTOBRE

◆ Mise en place de la permanence jeunes à la Maison des Initiatives Étudiantes (MIE).  
◆ Participation au colloque sur la précarité étudiante, organisé par la Ville de Paris.  
◆ Ouverture d'une permanence des Relais d'accès au droit à l'ESI Traversière, accueillant des personnes à la rue.

### 24 NOVEMBRE

◆ Étape pessacaise du Tour de France de l'accès au Droit

et de la Médiation, organisée par le RENADEM. Participation aux tables rondes sur l'accès au droit sur les thématiques de l'accompagnement juridico-administratif et de la dématérialisation.

### 25 NOVEMBRE

◆ Pour la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, participation des équipes à la manifestation organisée par #NousToutes; à la marche des Crieuses organisée avec le Réseau

Violences conjugales du 20<sup>e</sup> arrondissement; à plusieurs stands de sensibilisation à Belleville et à la mairie du 13<sup>e</sup> arrondissement, en lien avec de nombreux partenaires.

◆ Ouverture d'une permanence des Relais d'accès au droit à l'ESI l'Arche d'avenirs, géré par l'association Les Œuvres de la Mie de pain, accueillant des personnes en situation de rue.

### 12 DÉCEMBRE

◆ Participation au colloque Fondation Raja-Danièle Marcovici & Barreau de Paris, pour interroger une justice spécialisée dans la prise en charge des violences conjugales et intra-familiales en France.



# DROITS D'URGENCE EN 2022

## NOS CHIFFRES CLÉS



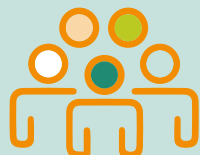
**82 006**  
PERSONNES  
AIDÉES



**10 925**  
PERMANENCES



**48**  
SALARIÉ·ES



**398**  
BÉNÉVOLES



**37 700**  
VISITEUR·SES  
SUR LE SITE  
DROITSDIRECTS.FR



**105**  
LIEUX  
D'INTERVENTION



**2.5**  
MILLIONS D'EUROS  
DE BUDGET GLOBAL

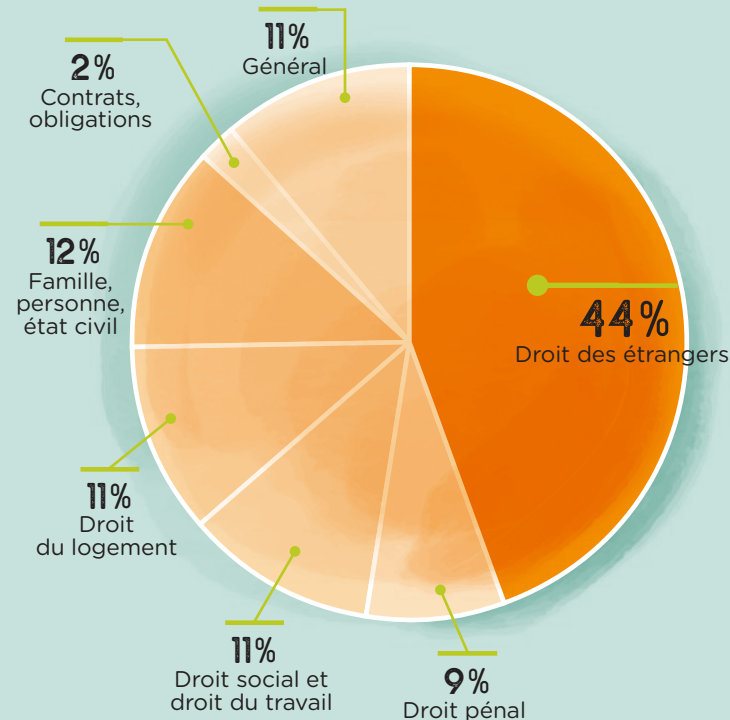
**27<sup>E</sup>**  
ANNÉE DE  
LUTTE CONTRE  
L'EXCLUSION



## NOTRE OBJECTIF : FAIRE VALOIR LES DROITS, TOUS LES DROITS

Droits d'urgence agit en lien étroit avec les usager·es et les professionnel·les des structures et établissements partenaires en promouvant une action généraliste. Droit des étrangers, droit de la famille, droit du logement... Toutes ces problématiques juridiques sont un frein et s'imbriquent souvent les unes dans les autres. Pour lutter contre l'exclusion, Droits d'urgence s'engage donc à répondre à toute question juridique en mettant à profit la compétence et la rigueur de juristes et professionnel·les du droit formé·es et engagé·es.

## ENSEMBLES DE DOMAINES DE DROIT SOLLICITÉS EN 2022



# L'ACCÈS AU DROIT AU PLUS PRÈS DES PERSONNES EXCLUES

Parce que **notre ADN**, c'est « aller vers » les personnes en situation d'exclusion, nous avons choisi de nous déplacer dans les lieux d'exclusion pour aider au plus près les personnes vulnérables, **là où le droit a reculé**, a laissé la place à la misère et à l'exclusion. C'est pourquoi **mobilité et compétences juridiques généralistes** caractérisent l'action des équipes de Droits d'urgence.

## LES RELAIS D'ACCÈS AU DROIT

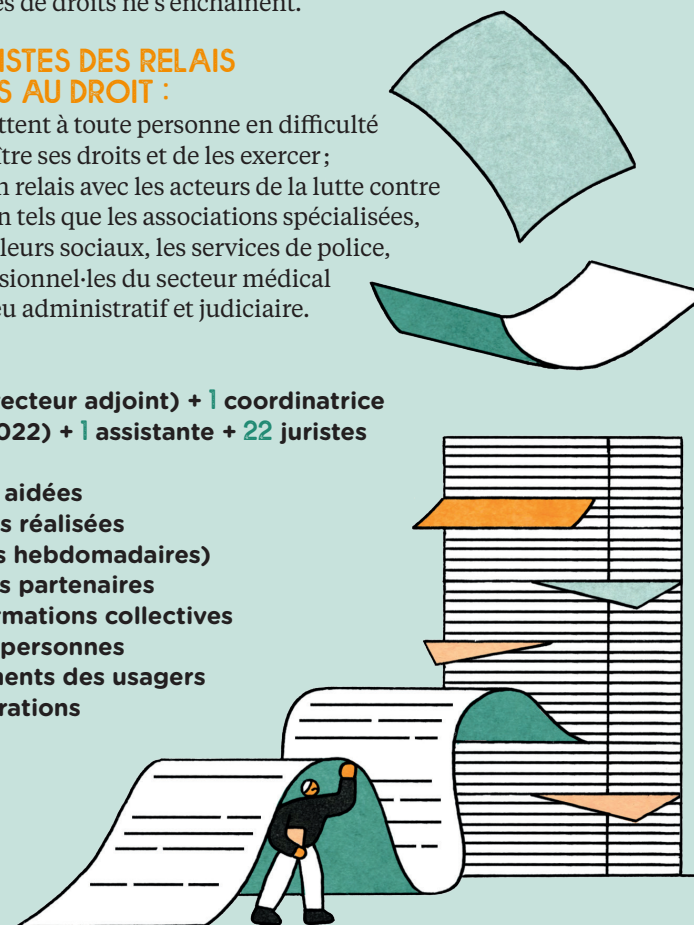
Depuis 1997, mobilité et compétences juridiques généralistes caractérisent l'action des juristes des Relais d'accès au droit : aller vers les publics démunis, aller là où est le besoin et réparer les ruptures de droit. Parce que les plus pauvres ne méritent pas de pauvres droits, nos juristes se déplacent chaque jour de structures en structures, s'adaptent à chaque public rencontré (personnes jeunes, âgées, toxicomanes, sans-abri, au chômage, prostituées, victimes de violences, de traites des êtres humains, sortantes de prison, demandeuses d'asile...) et traitent toutes problématiques juridiques (droit des étrangers, droit de la famille, droit du logement, droit du travail...) pour éviter que les pertes de droits ne s'enchaînent.

### LES JURISTES DES RELAIS D'ACCÈS AU DROIT :

- ◆ permettent à toute personne en difficulté de connaître ses droits et de les exercer ;
- ◆ sont un relais avec les acteurs de la lutte contre l'exclusion tels que les associations spécialisées, les travailleurs sociaux, les services de police, les professionnel·les du secteur médical et le milieu administratif et judiciaire.

### BILAN

- 1 responsable (directeur adjoint) + 1 coordinatrice (à partir d'août 2022) + 1 assistante + 22 juristes généralistes
- 24 029 personnes aidées
- 7320 permanences réalisées (196 permanences hebdomadaires) dans 59 structures partenaires
- 19 séances d'informations collectives bénéficiant à 224 personnes
- 53 accompagnements des usagers dans les administrations



### DES SESSIONS D'INFORMATIONS COLLECTIVES

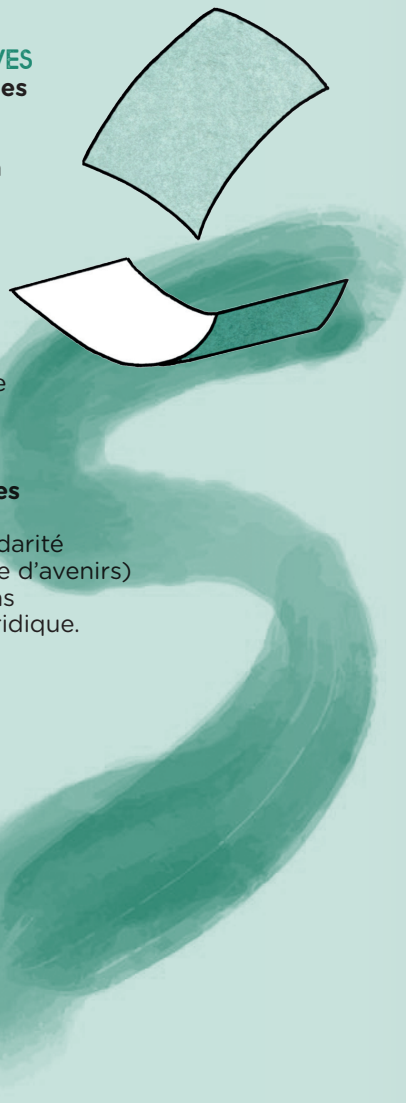
ont été délivrées aux réfugié-es afghan-nes et à la population ukrainienne résidant à Paris pour répondre à leurs angoisses face à la prise de pouvoir de l'Afghanistan par les Talibans et l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

### DES OPÉRATIONS CONTENTIEUSES

de grande ampleur, associant juristes et avocats bénévoles, ont été mises en place pour faire face à la fermeture des guichets des préfectures et permettre aux étranger-es de pouvoir faire valoir leur droit au séjour en France.

### 3 nouvelles permanences ont été ouvertes

dans un centre d'hébergement d'urgence (CHU Agnodice) et dans des espaces solidarité insertion (l'ESI Traversière et à l'ESI l'Arche d'avenirs) et afin d'aller à la rencontre de populations en situation d'exclusion sans ressource juridique.



## LES PERMANENCES ASSOCIATIVES ET ACTIONS ASSURÉES PAR LES BÉNÉVOLES

Depuis 1995, l'association mobilise des bénévoles professionnel-les du droit pour aller à la rencontre des personnes exclues en implantant des permanences d'information et d'accompagnement juridique et administratif dans les lieux gérés par des partenaires associatifs et institutionnels (centres d'accueil, centres d'hébergement, hôpitaux).

L'intervention des bénévoles, professionnel-les du droit, dans ces permanences associatives est essentielle afin d'intervenir auprès des personnes les plus vulnérables.

### BILAN DES PERMANENCES

1 coordinatrice vie associative + 1 juriste

398 bénévoles, professionnels du droit, dont 85 réalisant des permanences

470 personnes aidées

152 permanences réalisées dans 5 lieux d'intervention :

L'accueil de jour « Espace solidarité Ramey » du Secours Populaire (18<sup>e</sup>), Le centre d'accueil de jour Bichat - d'Emmaüs Solidarité (10<sup>e</sup>), Le Centre social et culturel La Maison du Bas Belleville (20<sup>e</sup>), le Bus des Femmes (20<sup>e</sup>).

Depuis 2019, les lieux d'interventions des permanences avec bénévoles ont presque doublé. En 2022, nous avons engagé un réflexion sur l'accompagnement des publics jeunes, particulièrement touchés par la crise sanitaire. Ce travail a abouti à la mise en place, en octobre 2022, d'une nouvelle permanence dédiée aux étudiants, à la Maison des initiatives étudiantes (MIE) de Paris Bastille.

### ET AUSSI...

Les bénévoles de Droits d'urgence, peuvent également, et en liens étroits avec les salariés, participer à des prises en charge contentieuses, des accompagnements, répondre à des questions juridiques, conseiller l'association sur une problématique juridique liée au fonctionnement ou au déploiement d'un dispositif, et former les équipes en interne mais aussi en externe les professionnels dans les structures partenaires.



#### BILAN DES AUTRES ACTIONS

**6 prises en charge contentieuses ont été assurées par les avocats bénévoles.**

Dans le cadre des permanences bénévoles, **ce sont 6 référés mesures utiles** qui ont été déposés auprès des tribunaux administratifs afin que des étrangers puissent obtenir un rendez-vous en préfecture pour déposer leur demande de titre de séjour.

**1 accompagnement dans une administration a été effectué**

**4 conseils juridiques ont été délivrés par des avocats bénévoles**

**13 sessions de formations** ont été effectuées par des bénévoles soit **42 heures de formation.**

**Plusieurs dizaines de situations** ont été prises en charge par les avocat-e-s bénévoles, et portées devant le tribunal administratif (référés mesures utiles).

**Participation à la journée nationale de l'accès au droit.**

## L'INTERVENTION DES CABINETS D'AVOCATS VOLONTAIRES (PRO BONO)

Depuis 2012, Droits d'urgence met en place et coordonne des permanences juridiques Pro Bono, assurées par une équipe d'avocat-es volontaires dans le cadre d'un accord de partenariat établi avec les cabinets.

Cet investissement humain et financier apporte un soutien pratique aux actions de Droits d'urgence et répond en même temps aux professions de foi essentielles au travail d'avocat, que sont, le désintéressement et la solidarité.

### LES GRANDS AXES DE NOTRE PARTENARIAT PRO BONO

- ◆ Participation des avocat-es aux permanences juridiques d'accès au droit au sein de structures d'urgence sociale.
- ◆ Prise en charge de dossiers contentieux en lien avec les juristes de Droits d'urgence.
- ◆ Suivi de formations délivrées dans les domaines de droit rencontrés en permanence pour l'accompagnement d'un public spécifique.
- ◆ Assistance du cabinet sur les sujets propres à l'association.

#### BILAN

**1 coordinatrice vie associative + 1 juriste**

**7 cabinets d'avocats partenaires :** Latham & Watkins, Ashurst, Bredin Prat, Orrick, Gide, Hogan Lovells, DLA Piper.

**244 personnes aidées**

**82 permanences juridiques réalisées par les avocats Pro Bono dans 7 lieux d'intervention :** L'hôpital Lariboisière Fernand Widal (10<sup>e</sup>), Le Centre d'hébergement d'urgence Louvel-Tessier d'Emmaüs Solidarité (10<sup>e</sup>), Le Centre d'hébergement Pereire d'Emmaüs Solidarité (17<sup>e</sup>), La Cité du Refuge - Centre Espoir de la Fondation Armée du Salut (13<sup>e</sup>), la Péniche du cœur (5<sup>e</sup>), centre d'hébergement d'urgence des Restaurants du Cœur, le Point d'accès au droit du 18<sup>e</sup>, le Point d'accès au droit du 20<sup>e</sup> (permanence dédiée aux victimes de violences conjugales).

**1 accompagnement sur la mise en conformité RGPD (dans le cadre du développement d'un CRM).**

## LE PARTENARIAT BARREAU DE PARIS SOLIDARITÉ

L'opération «Barreau de Paris Solidarité» a été initiée et organisée en 2003 par le Barreau de Paris en partenariat avec Droits d'urgence et la Ville de Paris. Elle a pour objectif d'apporter aux habitant-es des quartiers populaires et zones périphériques de Paris des consultations juridiques gratuites itinérantes à bord du «Bus de la Solidarité». En parallèle des permanences juridiques associatives mises en place avec l'Armée du Salut, Médecins du Monde et Aurore complètent l'offre de soutien social et/ou médical offert aux personnes en situation de précarité. Une juriste de Droits d'urgence est en charge du partenariat.

### BILAN

- 1 juriste coordinatrice
- 1 stagiaires + 1 service civique
- 20 bénévoles de l'association Droits d'urgence (310 heures)
- 5116 personnes aidées (4983 au sein du Bus de la Solidarité et 133 dans les permanences associatives)
- 265 permanences dans 8 lieux d'intervention (5 lieux de stationnement du Bus aux portes de Paris - Délégation d'Île-de-France de Médecins (12<sup>e</sup>) dans le cadre de la permanence médicale psychologique - CHU Emmaüs Aboukir (2<sup>e</sup>) - CHRS Cœur de Femmes de la Fondation Aurore (18<sup>e</sup>).

Le nombre d'usager-es se présentant au bus est en légère hausse en 2022. La permanence du 14<sup>e</sup> arrondissement, qui était la moins fréquentée en 2021, a fait l'objet d'une nette hausse de sa fréquentation en 2022 et se place en deuxième position, derrière la permanence de la Porte de Choisy, dans le 13<sup>e</sup> arrondissement.

## ADSM - ACCÈS AU DROIT ET SANTÉ MENTALE

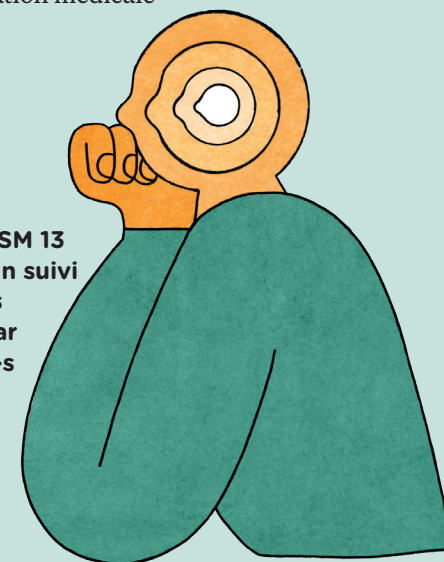
L'idée d'un dispositif spécifique pour les personnes souffrant de troubles psychiques et psychiatriques est née d'une réflexion entre Droits d'urgence et des professionnel·les sociaux et médicaux d'établissements psychiatriques. Des constats ont été faits : les personnes souffrant de troubles psychiques ou psychiatriques sont souvent perdues face au droit et aux questions juridiques, et les professionnel·les démuni·es face à la complexité des situations. Le dispositif ADSM a finalement vu le jour en 2009, et rassemble aujourd'hui le Groupement hospitalier universitaire Paris Psychiatrie et Neurosciences et l'Association de santé mentale du 13<sup>e</sup> comme établissements psychiatriques partenaires.

### COMMENT ET POURQUOI FAIT-ON APPEL À CE DISPOSITIF ?

- ◆ Les personnes accompagnées ne saisissent pas directement les juristes du dispositif. La situation de l'usager-e est d'abord étudiée lors de réunions mensuelles entre travailleur·euses médicaux, sociaux et juristes. Afin que les professionnel·les puissent réellement travailler ensemble et suivre la personne main dans la main, la juriste rencontre ensuite l'usager-e, toujours accompagné-e de sa·son référent·e social·e.
- ◆ La durée de l'accompagnement varie : plus qu'un simple échange d'information, l'accompagnement s'installe souvent dans la durée ; les juristes suivent parfois des personnes pendant près de dix ans, l'intérêt de ce dispositif étant de permettre cet accompagnement « au long cours » qui s'adapte à l'évolution de la situation médicale et sociale de la personne.

### BILAN

- 2 juristes dont 1 coordinatrice
- 1 stagiaire
- 394 entretiens menés, dans 60 lieux d'intervention au sein du GHU et de l'ASM 13
- 279 personnes reçues dans le cadre d'un suivi
- 169 situations évaluées en commissions techniques + 281 réponses apportées par mail ou téléphone aux professionnel·le-s
- 2 sensibilisations juridiques auprès des professionnel·le-s des établissements psychiatriques
- 1 sensibilisation à la santé mentale auprès des avocats du Barreau de Paris



## COMPLEXIFICATION DU MÉTIER DE JURISTE

La **judiciarisation des procédures d'accès au droit** conduit nos équipes à prendre en charge de plus en plus de personnes et à démultiplier les actes et procédures. À titre d'exemple, une demande de titre de séjour peut parfois nécessiter 1 an de procédures, de blocages et d'attente pour les usager-es de nationalité étrangère.

La **nouvelle plateforme numérique (ANEF) bloque certains titres de séjour** et les préfectures opposent des mois de silence aux personnes qui ont pourtant besoin de leur titre de séjour. Les demandes de naturalisation, à Paris, doivent désormais être faites sur Internet et chaque page du dossier doit être scannée et téléchargée séparément.

Il y a quelques années, une demande de naturalisation nécessitait 1 ou 2 rendez-vous avec un-e juriste pour vérifier le droit à la nationalité française et la complétude du dossier, puis un envoi postal.

Désormais, les candidates à la nationalité française qui ne possèdent pas d'outil informatique doivent prendre 1 à 2 rendez-vous avec un-e juriste, puis 1 rendez-vous avec un écrivain public et 4 à 5 rendez-vous avec des associations d'aide aux démarches numériques. Désormais, la notion du temps paraît bousculée et une part très importante du travail des équipes consiste à écouter les frustrations, voire les exaspérations des **nafragé-es des services publics numérisés**, à empiler les démarches judiciaires.

« Toute personne a droit  
à la vie, à la liberté  
et à la sécurité  
de sa personne. »

人人有权享有生命、  
自由和人身安全。

Rén rén yǒu quán xiǎngyǒu  
shēngmìng, zìyóu hé rénshēn  
ānquán.

SOU LOANE UNG,  
chargée d'accueil PAD 13

# FOCUS

## Rebâtir le droit des existences

## IMAGINONS QU'UN ÊTRE HUMAIN EST UNE MAISON.

Il s'abrite, se défend, se réchauffe, décide de sa vie, dedans comme dehors. En d'autres termes, il est libre. Survient un jour un accident. Une tempête, une inondation, un incendie. La maison est attaquée, elle tremble, peut même aller jusqu'à s'effondrer. L'être humain se retrouve alors mis à nu, sans défense. Il peut même aller jusqu'à perdre ce qui fait le cœur de son humanité : sa dignité.

Sa vie est en danger. Imaginons ensuite que le droit serve de sol, de porte, de fenêtre, de mur porteur. Qu'avec lui, une maison détruite, heurtée, puisse reprendre forme, retrouver des repères, des piliers sur lesquels s'appuyer. Les êtres humains pourraient alors se tenir debout de nouveau, entrer et sortir à leur guise, prendre l'air, être protégés, tout en étant libres.

TEXTE PAR ALICE BABIN,  
JOURNALISTE-AUTRICE

REPORTAGE IMAGES  
PAR JEANNE FRANK,  
PHOTOJOURNALISTE



**L**’Espace Solidarité Insertion Familles se situe rue Thorel, dans le 2<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Quelques minutes avant l’ouverture, une foule se presse à la porte. Les gens portent à bout de bras des sacs en plastique, des sacs à dos, parfois des valises. Ils portent aussi des enfants. Ils et elles sont sans-abri. Sans endroit de vie. Très affaibli-es, ils et elles ont perdu tout ce qui les protégeait. Si les droits humains sont fondamentaux, les fondations de ces personnes ont été cassées, piétinées, abandonnées.

Chaque jour, 120 à 140 personnes passent la porte de l’ESI Familles. Pour manger, jouer, dormir, se doucher, voir un médecin, discuter... Et chaque mardi, un juriste de Droits d’urgence tient une permanence, pour tenter de rebâtir le droit de ces existences.

**14 H 00.** Madame M. a rendez-vous avec Antonio, juriste. Ils se voient pour la troisième fois. Madame est originaire d’Ethiopie. Elle a deux enfants, un garçon et une fille, tout deux nés sur le territoire français. Elle s’en occupe seule. Madame ne parle pas français. Elle a fait l’école italienne en Ethiopie. Elle parle en italien avec Antonio.



**« CHAQUE JOUR,  
120 À 140 PERSONNES PASSENT  
LA PORTE DE L’ESI FAMILLES. »**





**« L'ESI EST UN REPÈRE.  
J'AI ENCORE BESOIN D'ICI. »**



Lorsqu'elle rencontre le juriste pour la première fois, Madame M. est en France depuis plus de cinq ans, sans papier, sans-abri. À ce moment-là, elle est enceinte de sa fille, menacée d'excision si elle devait rentrer en Ethiopie.

À la naissance de la petite, le juriste fait une demande de protection subsidiaire pour la fillette, qui permettra à la mère de demander un titre de séjour en tant que membre de famille de réfugiée. « *Ma fille me protège* », dit la mère. « *C'est vous qui avez protégé votre enfant en accouchant ici* », corrige le juriste.

Pour finaliser la demande de titre de séjour de Madame M., le juriste fait le point sur les pièces à fournir. Manque le passeport éthiopien de Madame, qui tarde à arriver. L'ambassade ne voulait pas l'envoyer, Madame a dû payer plusieurs sommes importantes avant d'enfin recevoir une réponse.

Depuis un an et demi, Madame est logée dans un hôtel social à Paris. Ses enfants vont à l'école. Après plusieurs années à la rue, elle reprend des forces, et confie avoir hâte de la suite. En attendant d'une situation administrative stable, elle ne peut rien faire, et passe ses journées à attendre, « *le retour des enfants, l'heure du coucher, le lendemain, et après, encore demain* ». Madame ne devrait plus



avoir le droit de venir à l'ESI, réservé aux sans-abris, mais elle a obtenu une dérogation. «*C'est un repère. J'ai encore besoin d'ici.*»

Lorsqu'elle recevra son titre de séjour, Madame M. aimerait être cantinière scolaire : un métier qui lui permettrait de s'occuper de ses enfants après l'école. Le juriste lui assure que ce moment arrive, que ce n'est plus qu'une question de mois. Madame se frotte les tempes, comme pour sortir d'un rêve. Elle répète : «*oui, oui, j'espère, j'espère.*»

**15 H 15.** Madame D. a 27 ans. Elle est arrivée en France il y a un an. Elle est jeune maman, vit dans la rue avec son bébé de trois mois.

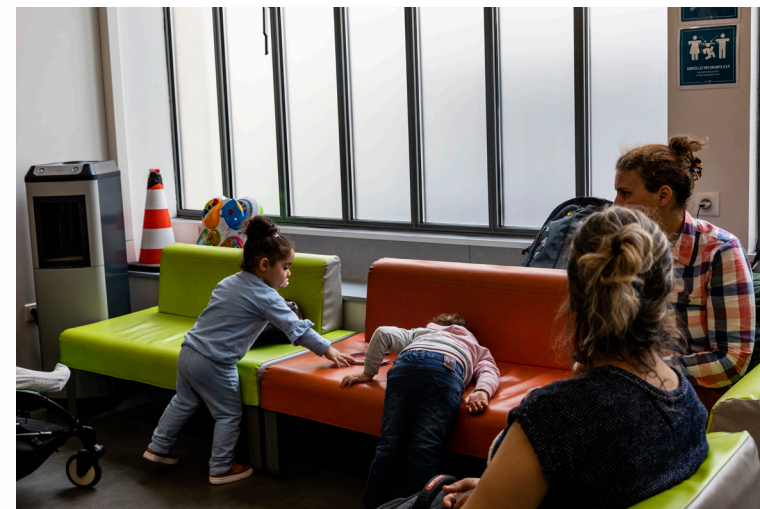
Madame D. veut voir un juriste pour entamer une demande d'asile. Le juriste lui explique la procédure, le numéro à appeler, le récit surtout, à travailler. Il faut le détailler au maximum. Madame commence à raconter : le Mali, son père qui veut la marier à un homme très âgé envers qui il s'est endetté, l'homme violent, qui tente de la violer, la blesse au couteau alors qu'elle se débat, et un jour, son départ, direction Paris.

Le juriste lui explique les droits qui seront déclenchés lorsque sa demande d'asile sera enre-





« SOUS LEURS PAUPIÈRES  
FERMÉES, CERTAINES  
RÊVENT PEUT-ÊTRE. C'EST  
UN MOMENT DE TRÊVE. »



gistrée : le droit à la CMU, une allocation, un hébergement pour elle et son bébé, souvent situé loin de Paris. Le juriste prévient que si elle refuse l'hébergement, elle ne pourra pas bénéficier des autres protections. Il lui propose aussi d'effectuer la demande avec elle, maintenant, par téléphone. Madame D. est fatiguée, un peu sonnée. Elle préfère attendre demain.

Madame prend une grande respiration et repart avec le numéro et son bébé. Demain, à la première heure, elle appellera pour demander l'asile.

**16 H 15.** Dans l'espace salon, des familles se reposent. Assises ou allongées, elles reprennent des forces. Regardent les enfants jouer, boivent une tasse de thé.

Sous leurs paupières fermées, certaines rêvent peut-être. C'est un moment de trêve.

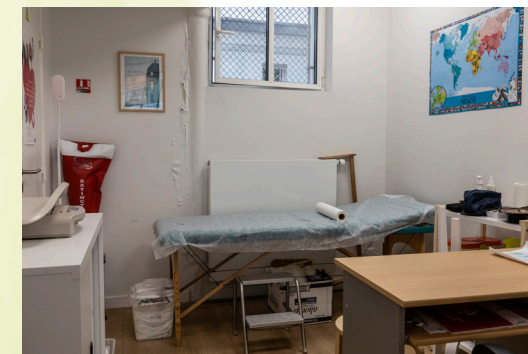
**16 H 30.** Nourcine a 4 ans. Elle mange des pâtes au fromage dans la cuisine de l'ESI.

Lorsque l'espace fermera ses portes, à 17h00, la fillette et sa famille retourneront dans la salle d'attente de l'hôpital Tenon. C'est là qu'ils passent la majorité de leurs nuits, assis, sur les chaises de l'hôpital.



**17 H 00 :** Fermeture des portes. Un téléphone sonne, une femme crie, le portable à l'oreille. C'est le Samu Social. Elle a obtenu une chambre dans un hôtel social, trois nuits. Elle embrasse le ciel de la main et remercie le monde, la larme à l'œil, en répétant : « *Trois nuits... Trois nuits...* ». « *C'est peu, mais c'est déjà beaucoup*, dit la directrice de l'ESI Familles. *Pendant trois nuits, elle pourra se reposer et se sentir en sécurité.* »

## L'ESI BONNE NOUVELLE



Géré par l'association CASP-Arapej, **l'ESI Bonne Nouvelle est une structure d'accueil de jour destinée aux familles sans logement.** Les familles bénéficient d'un accompagnement social afin de leur permettre l'accès à un hébergement. Des rendez-vous sont également assurés par des éducateur-rices spécialisé-es. De plus, un espace de jeu parents et enfants est à disposition pour permettre un temps de partage. Deux psychologues sont présentes et disponibles pour des entretiens privés et confidentiels au besoin. Enfin, une permanence médicale assurée par un médecin et une puéricultrice permet le suivi médical des personnes et plus spécifiquement des femmes enceintes et des nouveaux nés.

**37 permanences de Droits d'urgence se sont tenues en 2022** au sein de cet ESI. 95 personnes y ont été reçues ou suivies par le juriste, dont une majorité de femmes (62,3%), de nationalité étrangère (ressortissant communautaire 2,9%, extra-communautaire 97,1%). La grande majorité des personnes reçues ne disposent d'aucune ressource (81,2%) et la quasi totalité d'entre elles ne disposent pas d'un domicile personnel (99%).

# L'ACCÈS AU DROIT DANS LES LIEUX DÉDIÉS

Être présent dans un environnement où la précarité et l'exclusion sont dominantes, dans un lieu repéré des habitants d'un quartier ou des détenu·es pour le cas des prisons.

Notre travail, c'est d'accueillir et faire de l'autre un sujet de droit, le rendre visible, lui redonner une place de citoyen.

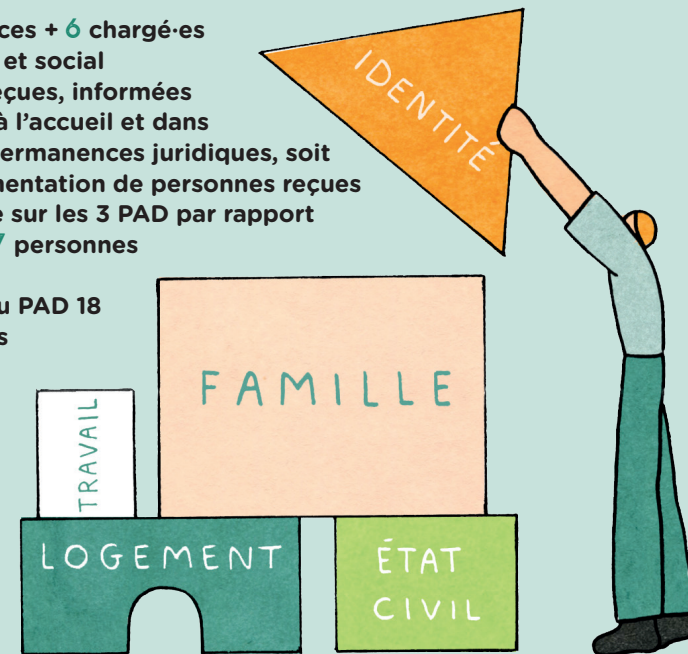
## LES POINTS D'ACCÈS AU DROIT DANS PARIS

Les Points d'accès au droit de la Ville de Paris sont des lieux d'accueil gratuits et permanents permettant à chaque personne d'avoir accès à une information de proximité sur ses droits et devoirs et de bénéficier d'une aide dans ses démarches lorsqu'elle est confrontée à des problèmes juridiques ou administratifs. Les Points d'accès au droit des 13<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements de Paris sont gérés par Droits d'urgence dans le cadre de marchés de services publics conclus avec la Ville de Paris, en collaboration avec un réseau d'associations partenaires présentes sur place selon les jours (L'Adil, la LDH, Crésus, les délégués du Défenseur des Droits...).

Les PAD sont intégrés au sein de réseaux de partenaires associatifs et institutionnels locaux : réseaux violences conjugales, d'aide aux victimes, d'inclusion numérique, précarité, comités de gestion d'arrondissement, etc. Ils réalisent des informations collectives auprès de professionnels et d'usagers, afin d'expliquer en quoi les dispositifs d'accès au droit sont des solutions face à la complexité des démarches administratives, et de plus en plus face aux problématiques de dématérialisation.

### BILAN

3 coordinateurs·trices + 6 chargé·es d'accueil juridique et social  
50 112 personnes reçues, informées et accompagnées à l'accueil et dans le cadre de 2 576 permanences juridiques, soit plus de 5% d'augmentation de personnes reçues et prises en charge sur les 3 PAD par rapport à 2021. Soit : 17 857 personnes pour le PAD 13, 13 728 personnes au PAD 18 et 18 527 personnes au PAD 20



## LES POINTS D'ACCÈS AU DROIT EN CENTRE PÉNITENTIAIRE

Droits d'urgence intervient en milieu pénitentiaire depuis 1999 : d'abord avec les commissions techniques de la maison d'arrêt de Paris-La Santé, ensuite avec la création du PAD du centre pénitentiaire de Fresnes en 200P et celui de la maison d'arrêt de Paris-La Santé en 2005.

### L'OBJECTIF :

◆ Permettre aux personnes en situation d'exclusion condamnées et détenues de bénéficier d'un accès effectif au droit et de favoriser ainsi leur maintien ou leur réinsertion dans la société.

Les personnes détenues peuvent saisir le PAD directement par courrier interne ou peuvent faire l'objet de signalements de la part du SPIP et de tout autre intervenant du centre pénitentiaire (UCSA, SMPR, personnel de surveillance, centre scolaire, Délégué du Défenseur des Droits, etc.).

### LEUR INTERVENTION EST SOUMISE À DEUX CONDITIONS :

- ◆ 1. que la demande ne relève pas de l'affaire pénale et pénitentiaire.
- ◆ 2. qu'aucun-e avocat-e n'assiste déjà la personne détenue pour la même demande.



## Le Point d'accès au droit au centre pénitentiaire de Fresnes

Créé à l'initiative du Conseil départemental d'accès au droit du Val-de-Marne le 1<sup>er</sup> mars 200P, le PAD du centre pénitentiaire de Fresnes est une permanence gratuite d'information et d'orientation juridiques à la disposition des personnes détenues, qui associe Droits d'urgence et le Barreau du Val-de-Marne.

### BILAN

- 1 juriste coordinatrice + 1 juriste + 1 stagiaire + 1 pôle d'avocats du Barreau du Val-de-Marne
- 724 entretiens individuels
- 273 permanences assurées dans 12 lieux d'intervention sur le domaine pénitentiaire
- 371 personnes suivies par correspondance
- 1885 courriers reçus au PAD, 2 251 courriers émis par le PAD
- 339 signalements SPIP
- 1 641 informations délivrées sur la permanence téléphonique du PAD
- 36 personnes ayant suivi une information collective

## Le Point d'accès au droit au centre pénitentiaire de Paris-La Santé

Créé à l'initiative du Conseil départemental d'accès au droit de Paris en 2005, le PAD du centre pénitentiaire de Paris-La Santé est une permanence d'information et d'orientation juridiques gratuite à la disposition des personnes détenues qui associe Droits d'urgence et le Barreau de Paris.

### BILAN

- 1 juriste-coordinatrice + 1 pôle avocat du Barreau de Paris
- 437 entretiens individuels
- 73 permanences assurées dans 6 lieux d'intervention sur le domaine pénitentiaire et 1 lieu extérieur au PAD 18
- 296 personnes suivies par correspondance
- Sollicitations du PAD : 1877 courriers de détenus, 341 signalements de CPIP, 610 appels reçus par le PAD.

Le PAD Santé constate que de nombreuses personnes sortantes de prison sont mises en situation d'échec lorsque l'accompagnement juridique n'est pas assuré directement à la sortie de détention. Dès lors, et avec le soutien du Barreau de Paris, la juriste du PAD a prolongé et renforcé son action par la mise en place d'une passerelle juridique entre le dedans et le dehors de la prison, visant à anticiper la sortie de prison et poursuivre l'accompagnement et travail et actions accomplies au-delà des murs, auprès des personnes libérées. Une permanence a été ainsi mise en place au PAD 18, à partir de novembre, à raison d'un après-midi par mois.

Des ateliers sur différents thèmes relatifs à la citoyenneté, à destination des détenus, ont été mis en place, de février à avril 2022, aux centres pénitentiaires de Fresnes et La Santé, dans le cadre d'un partenariat avec les étudiants de Sciences Po. Paris.

LE DR  
DES D  
D'AVO  
LE DR  
DES D  
D'AVO  
LE DR  
DES D  
D'AVO  
LE DR  
DES D  
D'AVO  
LE DR  
DES D  
D'AVO  
LE DR  
DES D  
D'AVO

« Aider quelqu'un,  
c'est l'aider à ne plus avoir  
besoin de nous... »

FATOU DIOME,  
écrivaine



ZOM

**24 heures**  
dans la vie d'un PAD

« LE POINT D'ACCÈS  
AU DROIT DU 20<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT  
DE PARIS EST

**UN LIEU  
OUVERT**

À TOU-TES ET DONT L'AMBIANCE SOLIDAIRE  
ENCOURAGE À SE FAIRE ACCOMPAGNER  
PLUTÔT QU'À RESTER ISOLÉ. »

TEXTE ET PHOTOGRAPHIES  
PAR HUGO CHONEZ-VILACA,  
ÉTUDIANT EN SCIENCES POLITIQUES  
ET STAGIAIRE À DROITS D'URGENCE



**A**u 18 rue Ramus, dans le 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris, non loin du cimetière du Père-Lachaise, se trouve le Point d'accès au droit (PAD 20). Un lieu ouvert à toutes et tous, parisien-ne-s ou non, et notamment aux plus démunis-e-s. Ces usager-ère-s peuvent rencontrer des professionnel-le-s du droit : juristes, avocat-e-s, représentant-e-s du médiateur de la Ville de Paris, délégué-e-s du défenseur des droits... lors de permanences gratuites, anonymes et confidentielles. La prise de rendez-vous se fait par téléphone, mail ou sur place, mais les demandes sont telles que très souvent les rendez-vous sont trop vite complets. Les locaux de ce PAD sont partagés entre trois structures, le Point d'accès au droit, le Point Information Médiation Multi Services (PIMMS) et la maison des associations.

Les usager-ère-s du PAD peuvent venir chercher un accompagnement juridique sur une multitude de sujets. Parmi ceux-ci figurent le droit de la famille, du logement, des étrangers, du travail, les discriminations, la défense et la promotion des droits de l'enfant, ainsi que les relations avec les administrations. Mais la particularité de ce PAD consiste en son accueil renforcé dédié aux violences conjugales. En effet, les victimes peuvent venir sans rendez-vous pour une écoute, une information, un soutien/accompagnement afin de faire valoir leurs droits.

La diversité de permanences spécialisées rythme le quotidien et la fréquentation de la structure. Les profils des usager-ère-s sont différents entre la permanence spécialisée en droit du travail, celle spécialisée en droit de la famille ou celle des délégué-e-s du Défenseur des droits. Lors de la permanence spécialisée en droit du travail



**« On va vraiment permettre à certain-e-s de ne pas rester dans l'ignorance de leurs droits et donc de les faire valoir, de ne pas rester ou tomber dans la précarité ou l'exclusion. Ceci fait partie de l'ADN de Droits d'urgence. Quand des gens reviennent nous voir pour nous dire que leurs problèmes sont réglés, on sent qu'on a pu contribuer à quelque chose. »**

*Cécile, coordinatrice du PAD 20*

ce sont plutôt de jeunes actifs qui ont été accompagnés, sur des questions de licenciement, d'accident du travail...

En somme, le Point d'accès au droit du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris est un lieu ouvert à toutes et tous et dont l'ambiance solidaire encourage à se faire accompagner plutôt qu'à rester isolé-e.

**« AU-DELÀ DE L'AFFLUENCE, DES SONNERIES PERPÉTUELLES DU TÉLÉPHONE ET DE L'INTERPHONE, RÈGNE UNE ATMOSPHÈRE EMPREINTE DE JOVIALITÉ AU SEIN DES MURS DE LA STRUCTURE. »**

L'accueil de ce Point d'accès au droit s'effectue en présentiel ou par téléphone. Il y a deux chargées d'accueil juridique et social, en lien direct avec les médiateurs du PIMMS. L'accueil ouvre à 9h30, pourtant dès 9h00 nombreux-ses sont celles et ceux qui attendent à l'extérieur.

Dieynaba, chargée d'accueil, seule ce matin-là, s'occupe du public qui se présente pour les rendez-vous, elle leur indique la salle d'attente et prévient l'intervenant.e animant la permanence une fois ses rendez-vous prêts à être pris en charge. Son travail est aussi celui d'orienter celles et ceux sollicitant un rendez-vous. Mais elle

doit d'abord identifier la problématique juridique derrière la situation exposée par l'utilisateur, qui parle, d'abord de sa situation de manière générale, sans mentionner le problème de droit. En fonction des réponses à ses questions, Dieynaba fixe un rendez-vous avec un-e intervenant-e dans la limite des disponibilités ou oriente l'utilisateur vers d'autres structures existantes plus adaptées.

Ce matin-là, une dame se présente à l'accueil pour de l'aide concernant la réalisation d'une demande d'aide juridictionnelle. À l'accueil, Dieynaba remplit patiemment le formulaire d'aide juridictionnelle. Pendant ce temps, le téléphone et l'interphone de la porte sonnent, encore et encore, l'affluence est permanente. Le médiateur du PIMMS annonce à l'interphone qu'ils sont surchargés, trop de monde, ils ne peuvent plus prendre personne. Dieynaba redonne le formulaire d'aide juridictionnelle à Madame pour qu'elle puisse le signer, puis lui explique comment faire sa demande, quels documents photocopier... L'accueil du PAD peut s'occuper de ce type de tâche, expliquer un courrier ou remplir certains documents ce qui évite une prise de rendez-vous inutile, face à des créneaux très convoités et trop peu nombreux pour couvrir le nombre de demandes. Nous sommes mardi matin et il n'y a déjà plus de rendez-vous pour la semaine suivante : « *rappelez lundi à 14h00 nous n'avons déjà plus de place* ». En général, dès mardi midi le planning

**« Ce que j'apprécie en tant que coordinatrice, c'est que je peux toujours être sur le terrain en lien avec le public du PAD et à l'extérieur, dans le cadre des rencontres partenariales, des informations collectives, de l'organisation d'évènements. J'aime aller expliquer aux gens que de telles structures existent, ce qu'on y fait et qu'on peut les aider. »**

**Cécile**, coordinatrice du PAD 20

est complet, en sachant que les usager·ère·s ne peuvent prendre rendez-vous qu'à partir du lundi à 14h00 pour la semaine suivante.

Parfois la demande est urgente comme ici, avec une personne qui appelle pour un rendez-vous avec un avocat en droit du travail. Elle est mise sur la liste des « priorités en cas de désistement », elle sera rappelée au plus tôt si jamais quelqu'un annule son rendez-vous.

La circulation au sein du PAD et devant sa porte ne faiblit pas. Alors parfois, les chargé·e·s d'accueil peuvent se montrer plus directs. Il est difficile de maintenir le bon fonctionnement de la structure avec autant de monde à la porte, à l'accueil, au téléphone, en rendez-vous et avec un stagiaire dans les pattes. La file d'attente pour le PIMMS s'allonge rapidement dans la matinée, où chacun se presse pour rentrer, rendant la file d'attente indiscernable. Les usager·ère·s se bousculent, s'énervent et terminent parfois par se crier dessus. C'est alors à Cécile (coordinatrice du PAD) de sortir et de calmer la situation. En parallèle, la salle d'attente est animée, divisée en deux sections avec des sièges vert pour les usager·ère·s du PIMMS et des sièges orange pour les usager·ère·s du PAD. Elle s'emplit de personnes totalement différentes, étrangères les unes aux autres, mais partageant comme souci commun l'accès à leurs droits ou à des démarches administratives. Ensemble iels discutent, rigolent ou pointent du doigt certains rouages défectueux de notre système juridique et administratif français.

Il convient de noter la complémentarité au sein de la structure entre le PIMMS et le PAD. L'échange est constant entre les médiateurs·trices du PIMMS et les salarié·e·s du PAD qui apportent leurs



connaissances juridiques, «à titre personnel, l'équipe du PAD aide beaucoup» explique l'un des médiateurs. Cela peut concerner des informations sur des documents ou sur certaines procédures. Notamment lorsqu'une juriste conseille à un médiateur de faire des captures d'écran de la page de prise de rendez-vous inexploitable de l'Administration Numérique pour les Étrangers en France (ANEF), et de les envoyer directement à la préfecture : « Quand une démarche dématérialisée ne fonctionne pas, la préfecture a obligation de s'en charger ».

Mais au-delà de l'affluence, des sonneries perpétuelles du téléphone et de l'interphone, règne une atmosphère empreinte de jovialité au sein des murs de la structure. Des plaisanteries y circulent, des confessions s'échangent et des éclats de rires se mêlent entre usager·ère·s et salarié·e·s... Une ambiance accueillante contribuant à la création d'un espace de confiance, où chacun·e peut se sentir à l'aise et soutenu.

— **« ÊTES-VOUS VICTIME DE VIOLENCES CONJUGALES ? »**  
— **« OUI, C'EST MON CAS. »**

Le PAD du 20<sup>e</sup> offre un accueil renforcé aux victimes de violences conjugales souhaitant venir sans rendez-vous pour toute information, soutien et orientation vers les permanences juridiques spécialisées du PAD afin de faire valoir leurs droits. Les murs de la structure sont couverts d'affiches informatives sur le sujet, les chargées d'accueil sont formées à l'accueil des victimes et à la reconnais-



**« Il faut bien évidemment avoir de l'empathie pour faire ce métier. Aussi faire preuve de bienveillance et de tolérance, savoir accueillir les personnes sans les juger. L'entraide est importante et aussi entre nous, on est une équipe, on doit se faire confiance, s'épauler ! Enfin, la convivialité au sein de la structure est essentielle car le public se sent bien accueilli et trouve un lieu chaleureux et les intervenant·es apprécient également d'y travailler. »**

Cécile, coordinatrice du PAD 20

sance de celles qui ne se déclarent pas d'emblée comme tel. Leqi assure au sein de la structure un accueil renforcé de ces victimes, soucieuse de protéger la confidentialité des informations délivrées. C'est souvent auprès d'elle que les victimes livrent leurs premières confidences. Ce sont 846 victimes de violences conjugales reçues par l'accueil en 2022, dont 574 pour la première fois, 497 victimes reçues en permanences. En effet, sont organisées de nombreuses permanences juridiques tenues par des juristes spécialisé·e·s pour ces femmes, victimes de violences, qu'elles soient physiques, psychologiques, sexuelles, économiques ou administratives.

C'est le cas de la permanence d'Emma, juriste chargée de projet violences conjugales. Elle commence toujours ses rendez-vous en demandant comment va l'usagère, la réponse est très souvent négative mais parfois remplie d'ambition : « je suis prête à faire tout pour me débarrasser de lui ». Les permanences commencent toujours par des questions générales : identité, origine, adresse... Puis se pose la question des violences et de leur nature : « Êtes-vous victime de violences conjugales ? ». La réponse est directe : « Oui, c'est mon cas. ».

Les violences perpétuées prennent différentes formes. Elles peuvent être économiques, se manifestant par le vol d'argent ou par la souscription de prêts secrets à l'insu de la victime ou administra-

tives telles que le vol de documents ou de courriers. Les violences psychologiques peuvent être comparées à du harcèlement moral, composé d'insultes, de moqueries, de chantage. Enfin, il y a les cas de violences physiques et sexuelles, allant des coups et des agressions jusqu'au viol. Ce sont parfois des réalités crues qui sont exprimées lors des rendez-vous : « *J'étais à terre, j'ai failli mourir* ».

La juriste, le temps de ses rendez-vous, est aussi considérée comme confidente, les victimes se livrent beaucoup. Sur l'état de leur situation, l'histoire de leurs relations amoureuses avec ces hommes violents, les tromperies, les allers-retours, les problèmes médicaux, les contraintes familiales et culturelles, le refus de certains hommes de reconnaître leurs enfants. Les victimes ne sont pas uniquement en recherche d'informations juridiques mais aussi d'une épaule sur laquelle s'appuyer et d'une oreille attentive pour se confesser. Certaines trouvent un soulagement émotionnel lors des rendez-vous, laissent parfois échapper des larmes, témoignant du poids qu'elles portent.

## — « UNE QUESTION, POUR TE PAYER C'EST COMBIEN ? »

### — « C'EST GRATUIT. »

Le rendez-vous est ponctué par la lecture de documents transmis par la victime (des procès-verbaux, livret de famille, acte de mariage, courriers...), Emma prend en note tous les éléments importants de l'échange afin d'avoir une vue d'ensemble de la situation et des informations qu'elle donnera par la suite. Elle informe et accompagne la victime sur les démarches qu'elle pourra engager tant au pénal qu'au civil, sur ce qui est envisageable au vu de chaque situation. À la fin d'un rendez-vous, une usagère demande :

- « *Une question, pour te payer c'est combien ?* »
- « *C'est gratuit* »
- « *Ha bon ?!* »
- « *Et bien oui, c'est gratuit !* »

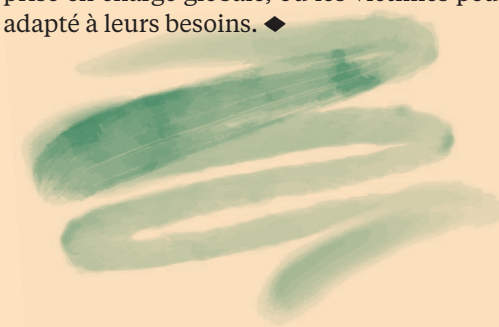
Quelquefois, la situation de violence décrite par l'usagère se concrétise au sein même du rendez-vous. Comme lorsqu'une victime est harcelée au téléphone par son agresseur pendant l'entrevue, il lui demande ce qu'elle fait, où elle est. Face au regard inquiet de la juriste, elle ne lui répond pas.

Emma explique qu'en moyenne les victimes ne quittent pas définitivement leurs conjoints violents avant le septième aller-



retour. Elle traduit cela par le cycle des violences, composé de quatre stades : tensions ; crise ; justification ; accalmie. Les victimes prennent souvent rendez-vous avant, pendant ou à la suite du stade de la crise, mais qu'une fois les stades de justification et d'accalmie survenus, ces femmes ne reviennent plus systématiquement à la permanence. Cela explique que certaines victimes soient suivies par Droits d'urgence depuis des années.

L'accueil des victimes de violences conjugales se traduit ainsi par des permanences spécialisées dont certaines sont animées par le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), des chargées d'accueil et des juristes formées et présentes pour offrir une assistance aux victimes. Une multitude de plaquettes d'informations sont mises à disposition. Mais surtout, un lieu d'écoute et de prise en charge globale, où les victimes peuvent trouver un soutien adapté à leurs besoins. ◆



# L'ACCÈS AU DROIT, UN ENJEU À L'ÉCHELLE NATIONALE

Parce que notre ADN, c'est « travailler avec », nous pensons que l'aide aux personnes vulnérables se construit « ensemble ». Nous combinons nos savoir-faire, les transmettons aux forces vives agissant sur le terrain de la solidarité, nous contribuons à rassembler les compétences pour trouver les solutions les plus efficaces dans une volonté d'essaimage à l'échelle nationale.

## L'ORGANISME DE FORMATION

Former, sensibiliser les acteurs sociaux et juridiques via notre organisme de formation

### Transmettre des connaissances et partager des pratiques

Droits d'urgence forme chaque année des professionnel·les du champ social et juridique, des secteurs publics et privés, dans divers domaines juridiques. Les formations leur permettent d'appréhender le droit de manière pratique et de l'utiliser comme un véritable outil de travail dans l'aide à l'insertion des publics fragiles et ce, dans une démarche de prise en charge globale juridico-administrative.

Les programmes et devis des formations sont établis avec la structure selon les demandes et les besoins.

L'association réalise ses formations en présentiel et visioconférence, permettant un déploiement de plus en plus large sur le territoire national.

### BILAN

**539 personnes formées : travailleurs médico-sociaux, éducateurs et responsables de services sociaux.**

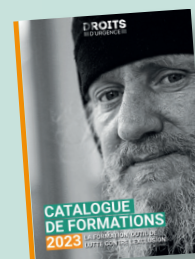
**43 sessions de formation dispensées (soit 37 en présentiel et 6 en visio conférence)**

**94% de taux de satisfaction**

**Les formations ont été réalisées à Paris et l'Île-de-France, et au-delà dans 12 départements.** Les structures qui ont bénéficié de ces formations : ABC Insertion, Emmaüs Solidarité, GHU Psychiatrie et Neurosciences, Restaurants du cœur, Maison René Cassin, Centre Hubertine Auclert, CIDFF Bretagne, Mairie de Neuilly-Plaisance, DASES.

**Les formations ont majoritairement été délivrées en droit des étrangers (33%) et violences conjugales (29%) en 2022.**

L'organisme de formation a la certification QUALIOPI. Il est également référencé sur DATADOCK.



Notre catalogue  
de formations

[www.droitsdurgence.org/formations](http://www.droitsdurgence.org/formations)

## LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES

Droits d'urgence a développé, depuis 2007, une expertise dans la lutte contre les violences conjugales, prenant en compte la nécessité d'accompagner la victime dans son parcours de droit, dans un cadre pluridisciplinaire, c'est-à-dire en coordonnant nos actions avec celles engagées par d'autres professionnel·les issu·es des domaines juridique, administratif et médico-social, spécialistes de cette question. Ce pôle d'expertise est transversal aux autres dispositifs de Droits d'urgence.

### IL EST COMPOSÉ DE TROIS ACTIVITÉS PRINCIPALES :

- ◆ 1. La prise en charge juridique et pluridisciplinaire de victimes
- ◆ 2. La formation des professionnel·les
- ◆ 3. Le site DroitsDirects.fr



### BILAN

**1** coordinatrice violences conjugales + **1** chargée du projet DroitsDirects.fr

Avec la participation des juristes de Relais d'accès au droit et des avocats du cabinet DLA Piper

**615** victimes ont été reçues et/ou suivies :

**322** victimes prises en charge au PAD 20

et **293** orientées par des professionnel·les extérieur·es

**18** accompagnements physiques dans des administrations (préfecture, commissariat, tribunal)

**37 700** visiteuses et visiteurs uniques

sur le site DroitsDirects.fr

**Pour le déploiement de DroitsDirects.fr :**

animation tout au long de l'année 2022 d'un nouveau réseau de professionnel·les de terrain dans le 10<sup>e</sup> arr. + référencement des professionnels de la ville de Saint-Denis (93).

**12** formations ont été réalisées auprès **176** personnes :

policier·e-s, avec le Centre Hubertine Auclert + travailleurs·ses sociaux de la DASES Paris et de la Mairie de Neuilly Plaisance.

**Des actions de sensibilisation ont été effectuées :**

— auprès des salarié·es de Droits d'urgence qui reçoivent du public au quotidien, des avocat·es du Barreau de Paris, des avocats partenaires Pro Bono.

— à l'occasion des journées du 8 mars et 25 novembre.



Pour vous connecter à DroitsDirects.fr

## TEMPS FORTS

### L'événement « Femme dans ses droits »

Le 8 mars, pour la Journée internationale des droits des femmes, le Point d'accès au droit du 20<sup>e</sup> arrondissement a accueilli l'événement « Femme dans ses droits », à l'initiative du pôle violences conjugales. Au sein de la structure, plusieurs partenaires ont tenu des stands d'information et des permanences spécialisées. Ainsi, les femmes pouvaient venir pour un rendez-vous et rencontrer les professionnels présents.



Pour lire le rapport de ce colloque

### Colloque « Violences conjugales et intra-familiales, vers une justice spécialisée ? »

La coordinatrice du dispositif est intervenue lors de ce colloque co-organisé par le Barreau de Paris et la Fondation Raja-Danièle Marcovici le 12 décembre 2022.

Un rapport a été publié, sur la base des échanges de ce colloque et remis à Emilie Chandler, députée du Val d'Oise et Dominique Verien, sénatrice de l'Yonne, toutes deux chargées d'une mission temporaire auprès du Garde des sceaux sur le traitement judiciaire des violences intra familiales.

## LES RÉSEAUX

Depuis 2014, Droits d'urgence participe à des groupes de réflexion interne et inter-associatifs, notamment à l'Observatoire de l'enfermement des étrangers (OEE), l'Observatoire du droit à la santé des étrangers (ODSE) et au Réseau National d'Accès au Droit et à la Médiation (RENADEM).

Droits d'urgence est membre fondateur du Réseau National d'Accès au Droit et à la Médiation (RENADEM) et signataire de la Charte nationale de l'accès au droit, conclue le 21 février 2017 avec le ministère de la Justice et six associations nationales (ATD Quart-Monde, La Cimade, les Restos du cœur, la Fondation Abbé Pierre, le Secours Catholique, le RENADEM).

**« La vie, le malheur, l'isolement, l'abandon, la pauvreté, sont des chants de batailles qui ont leurs héros ; héros obscurs plus grands parfois que les héros illustres. »**

VICTOR HUGO

Acteur majeur de la lutte contre l'exclusion, Droits d'urgence est également membre du conseil d'administration du Conseil Départemental de l'Accès au Droit de Paris, du conseil d'administration des PIMMS de Paris, de l'Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux d'Île-de-France (URIOPSS), de l'Union Nationale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (UNIOPSS) de l'Observatoire de l'Enfermement des Étrangers (OEE) et de l'Observatoire du Droit à la Santé des Étrangers (ODSE). L'association est régulièrement associée aux débats parlementaires.

En 2022, dans le contexte de dématérialisation des services préfectoraux, Droits d'urgence a participé à des actions contre les préfetures avec le collectif « Bouge ta Pref ».

Droits d'urgence est également depuis 2022 au CA et comité éditorial de « De Quel Droit ». Il s'agit d'une plateforme numérique de tri et de partage de jurisprudence qui a pour objectif de favoriser l'accès au droit des personnes étrangères en France. Entièrement gratuite, elle s'adresse à toutes personnes souhaitant connaître l'état de la jurisprudence en la matière, qu'elle soit juriste, avocate, travailleur social, bénévole d'association ou personne concernée (lancement officiel le 14 mars 2023).

# NOS RESSOURCES

## LES ÉQUIPES DE DROITS D'URGENCE

NOTRE ACTION EST AUJOURD'HUI PORTÉE PAR :

- Une équipe de **51** salariés (dont **48** ETP) au 31.12.2022 (chargés d'accueil juridique et social, juristes généralistes, coordinateurs de structures et dispositifs, cheffe de projets, équipe de direction)
- **29** adhérents dont **13** administrateurs
- **398** bénévoles professionnels du droit (avocats, magistrats, universitaires, élèves avocats, juristes).

### L'équipe salariée

#### L'ÉQUIPE DE DIRECTION



**Gwenaëlle Thomas-Maire**  
Directrice



**Alexandre Moreau**  
Directeur adjoint



**Marie-Estelle Calmettes**  
Responsable formation



**Valérie Porcheret**  
Assistante administrative et financière

#### L'ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE

- ◆ **Chargé-e-s d'accueil juridique et social** : Dieynaba Diabira, Hichem Kahlellou, Mohand Naid Bouda, Yasmina Nait Bouda, Leqi Shi, Ammar Sediri, Sou Loane Ung
- ◆ **Juristes** : Sarah Akkari, Fatna Amer, Aurélie Bejinariu, Halima Belferroum, Nora Bezza, Samira Bouibherne, Emma Caillibotte, Caroline Cassassolles, T, Belinda Chekkour, Aboubacar Dembele, Mariama Diaby, Clara Eliot, Nicole Emac, Elodie Gama, Chantal Gedoux, Latifa Guibane, Mathilde Lagane, Olivia Legin Jonas (jusqu'en septembre), Jenia Le Jan Cruz, Séverine Lemaistre, Moustapha Ndiaye, Drialy Ongali, Christine Petit, Julie Rakotova, Samira Ramy, Maryam Sellame (jusqu'en décembre), Mohamed Sellame, Clémence Serret, Hassani Soilihi, Antonio Spampinato, Eléonore Vigny (jusqu'en mars), Erica Ward
- ◆ **Coordinateur-trices de dispositifs** : Clarisse Barjou, Michaela Blaise, Anne-Thalia Crespo Suarez Leila Ferdjani, Maëlys Guezennec, Julie Guillot, Sixtine Leurent, Cécile Michaux, Karim Nkounkou Siassia, Marie-Hélène Penge Ahindo, Anne Rohmer, Marion Specklin
- ◆ **Chargée de projet DroitsDirects.fr** : Tiphaine Ligier
- ◆ **Prestataire communication** : Alice Babin
- ◆ **Prestataire fundraising** : Sandrine Gintzburger
- ◆ **Stagiaires** : Juliette Bouquiaux, Emma Caillibotte, Fanny Castagne, Nawiny Kabou
- ◆ **Service civique** : Clémence Saunier

### Les bénévoles

En 1995, l'association a été créée par et avec des bénévoles professionnels du droit. Cet engagement est au cœur de l'action de Droits d'urgence et compose une de ses forces.

En 2022, l'engagement des 398 bénévoles se caractérise par la diversité des actions menées : les actions bénévoles perdurent au sein des activités historiques, c'est-à-dire la tenue de permanences dans les associations partenaires, mais elles s'imbriquent et sont également complémentaires au travail des juristes salariés, grâce à la prise en charge de contentieux, aux accompagnements d'usagers dans les administrations (préfecture, mairie...). Les bénévoles interviennent enfin pour former nos équipes en interne mais également pour former les salariés (travailleurs sociaux particulièrement) dans les structures partenaires. Ces missions fondamentales nous permettent d'avancer chaque année!



## Le Conseil d'administration

Droits d'urgence a été présidée par Jean-Luc Bedos de sa création jusqu'au mois de septembre 2000, puis par Denis Chemla jusqu'en décembre 2013, et de nouveau par Jean-Luc Bedos de janvier 2014 à juin 2015, par Jérôme Giusti, de juillet 2015 à janvier 2021, puis de janvier 2021 à janvier 2023 par Henri Nallet. Depuis cette date, elle est présidée par Caroline Joly. Aujourd'hui, le Conseil d'administration de Droits d'urgence est composé des membres suivants...



**Caroline Joly**  
Avocate  
*Présidente*



**Albert Domenech**  
Directeur financier  
retraité  
*Trésorier*



**Delphine Lassailly**  
Avocate  
*Secrétaire*



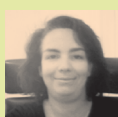
**Bernard Candiard**  
Conseiller maître  
honoraire à la Cour  
des comptes  
*Administrateur*



**Véronique Darasse**  
Directrice déléguée  
d'association  
*Administratrice*



**Victor Decrion**  
Managing Director  
& Cco-Banque  
*Administrateur*



**Fabienne Griolet**  
Avocate  
*Administratrice*



**Jérôme Karsenti**  
Avocat  
*Administrateur*



**Antoine Meyer**  
Juriste universitaire  
*Administrateur*



**Jean-Louis Nadal**  
Procureur général  
honoraire près  
la Cour de cassation  
*Administrateur*



**Henri Nallet**  
Ancien garde  
des Sceaux  
*Administrateur*



**Sophie Pouget**  
DG de la Fondation  
RAJA et juge-asse-  
seur à la CNDA  
*Administratrice*



**Lorraine Questiaux**  
Avocate  
*Administratrice*

## NOS PARTENAIRES FINANCIERS

### PUBLICS



Conseil départemental de l'accès au droit de Paris



Conseil départemental de l'accès au droit du Val-de-Marne



Service pénitentiaire d'insertion et de probation du Val-de-Marne



Groupement Hospitalier Universitaire Paris « Psychiatrie & Neurosciences »



Ville de Paris



Préfecture de Paris



Préfecture du Val-de-Marne



Préfecture Île-de-France



Premier Ministre

### PRIVÉS



L'ASM 13



Cabinet Ashurst LLP

BREDIN PRAT  
Cabinet Bredin Prat

LATHAM & WATKINS  
Cabinet Latham & Watkins

orrick  
Cabinet Orrick

DLA PIPER  
Cabinet DLA Piper

GIDE  
Cabinet Gide

Hogan Lovells  
Cabinet Hogan Lovells

infolawyers.fr  
Cabinet Infolawyers

Fondation de France

Fondation Francis Lefebvre

La Fondation MONOPRIX  
Fondation Monoprix

### MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES



Fondation Devoteam



Direction juridique de Chanel



Fonds de dotation Barreau de Paris Solidarité



Centre Hubertine Auclert



Paris Initiative Entreprise



Les Micycles



Particuliers

## NOS PARTENAIRES DE TERRAIN



## COMPTE DE RÉSULTAT 2022

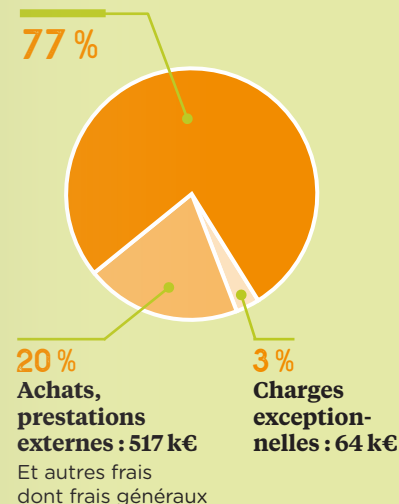
Le fonctionnement de Droits d'urgence repose sur des partenaires avec des acteurs publics et privés. Ses ressources financières sont majoritairement issues du secteur public : subventions et prestations de services, notamment dans le cadre de marchés de services conclus avec la Ville de Paris.

**En 2022, le montant des charges d'exploitation de l'association est de : 2 503 886 euros** (et de 2 568 813 euros incluant les charges exceptionnelles)  
**L'exercice 2022 laisse apparaître un résultat d'exploitation excédentaire de 40 167 euros, et un résultat comptable net déficitaire de 23 431 euros**

### EMPLOI DES RESSOURCES

**Charges de personnel et cotisations sociales : 1 987 k€**

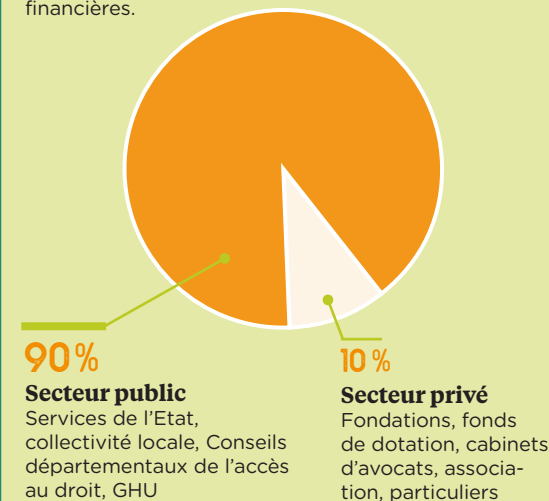
Relais d'accès au droit (54%), points d'accès au droit (14,7%), et autres dispositifs (31,3%)



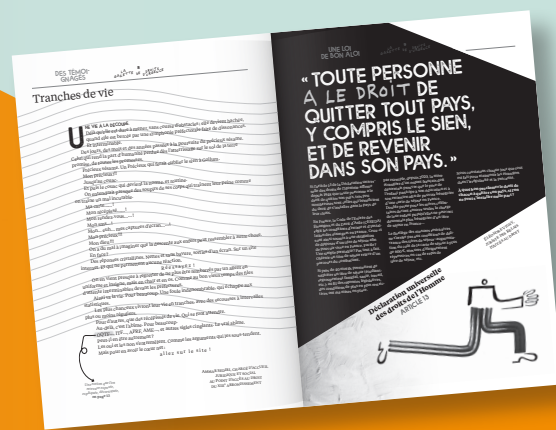
### ORIGINE DES RESSOURCES

**Montant des produits d'exploitation : 2 544 054 euros (et de 2 545 382 euros incluant des produits financiers)**

Dont 1 915 k€ de prestations de services, 352 k€ de subventions et 150 k€ de contributions financières.



Droits d'urgence est une association d'intérêt général régie par la loi 1901 habilitée à recevoir des dons d'entreprises et de particuliers. En application des articles 200 et 238-bis du Code général des impôts, les dons ouvrent droit à des réductions fiscales.



**SUR QUOI ?**  
Le deuxième numéro fait le lien entre le droit (l'absence d'accès aux droits) et la santé mentale. Et les suivants ? On a déjà quelques idées...

**ET À L'INTÉRIEUR ?**  
Plusieurs rubriques pour bien faire le tour d'un sujet. Un peu de chiffres, des témoignages, des extraits de textes pour ouvrir l'horizon, des mots clés expliqués, etc.

**POUR QUI ?**  
Pour tou·tes ! C'est justement ça le but, ouvrir, informer, partager. Gratuite, la gazette est distribuée ici et là (cafés, librairies, lieux partenaires), et accessible depuis notre site.

# UNE GAZETTE POUR S'EXPRIMER, ET RESISTER

Le numéro 2 de *La Gazette de Droits d'urgence* est en route... L'équipe s'attèle à la rédaction des contenus (témoignages, articles, dessins...) afin d'analyser une nouvelle thématique et faire part de leur combat dans l'accès au droit des personnes exclues.



**N°1 - « Quand la préfecture maltraite les personnes étrangères »**

**DÉJÀ PARU**



## NOTRE VIDÉO

Pour en savoir plus sur nos actions,  
à retrouver sur notre site internet,  
[www.droitsdurgence.org](http://www.droitsdurgence.org)

## MERCI

à toutes les équipes et les personnes ayant contribué à l'élaboration de ce rapport d'activité, ainsi que tous les salarié-es, bénévoles, stagiaires et partenaires qui font vivre l'association au quotidien.

### ÉQUIPE ÉDITORIALE

Sous la direction de Gwenaëlle Thomas-Maire,  
directrice de Droits d'urgence

### DIRECTION ARTISTIQUE

Chloé Laforest, [www.chloelaforest.com](http://www.chloelaforest.com)

### TEXTES

Sous la coordination d'Alice Babin

### PHOTOGRAPHIES

Jeanne Frank du collectif Divergence en couverture et pour le reportage en focus, Marc Melki pour certaines photos de la chronologie et Hugo Chonez-Vilaca pour le reportage du zoom. Tous droits réservés pour toutes les autres.

### ILLUSTRATIONS

Morgane Fadanelli

## DROITS D'URGENCE

5, rue du Buisson Saint-Louis 75010 Paris  
01 40 03 62 82  
[contact@droitsdurgence.org](mailto:contact@droitsdurgence.org)  
[www.droitsdurgence.org](http://www.droitsdurgence.org)

## ENGAGEZ-VOUS

**Lutter contre l'exclusion en favorisant  
l'accès au droit, c'est possible.**

Près de 400 bénévoles (juristes, avocat-es) apportent gratuitement conseils et assistance juridique aux plus démunis-es, accompagnent Droits d'urgence dans l'exercice de ses missions. Tout le monde a des droits. Le tout, c'est de les connaître et de les faire valoir. Engagez-vous.



**SUIVEZ NOTRE  
ACTUALITÉ**

[www.droitsdurgence.org](http://www.droitsdurgence.org)

**SOUTENEZ-NOUS,  
FAITES UN DON!**

 [@DDurgence](https://twitter.com/DDurgence)

 [DDurgence](https://www.facebook.com/DDurgence)

 [droitsdurgence](https://www.instagram.com/droitsdurgence)

 [Droits d'urgence](https://www.linkedin.com/company/droits-durgence)

« Mai 2023, à Paris 2°. Dans cet accueil de jour, les familles trouvent un moment de trêve, les enfants peuvent jouer, avant de retourner dans la rue, là où ils dorment. »

PAR LA PHOTOJOURNALISTE JEANNE FRANK  
DU COLLECTIF DIVERGENCE